

Demande de subvention

Embellissement des façades et des devantures commerciales

Cadre réservé aux services de la Ville de Guilers

Demande reçue en Mairie le :

Demande visée par :

Suite donnée : Accord Refus

1. Renseignement concernant le demandeur

► Qualité du demandeur :

Personne physique

Nom, Prénom :

.....

Personne morale

Raison Sociale et forme juridique :

.....

Activité principale :

.....

Superficie de la surface de vente (le cas échéant) :

.....

N° de Siret :

.....

Représentée par (Nom, Prénom) :

.....

En qualité de :

.....

► Coordonnées du demandeur :

- Adresse postale :
- Adresse des travaux si différente :
- Téléphone :
- Adresse email :

► Propriété du bien concerné :

- Le demandeur est : propriétaire du bien immobilier propriétaire du fond de commerce
- n'est pas propriétaire du bien concerné : autorisation écrite ou mandat du propriétaire à fournir.

2. Descriptif de l'opération

► Nature de la demande (plusieurs réponses possibles):

Aide à l'embellissement de façade :

Ravalement, coloration et traitement de façade

Pose ou remplacement de volets

Aide à l'amélioration des devantures commerciales :

Réalisation d'une façade en applique

Autres travaux d'amélioration

► Descriptif du projet et des travaux à réaliser :

► Investissements à réaliser

Nature des investissements éligibles (détailler, devis par devis)	Coût HT en €
Total des investissements HT en €	

► Calendrier prévisionnel des travaux :

Ne seront pris en compte que les investissements à réaliser et non pas déjà réalisés.

3. Pièces à fournir :

► Dans tous les cas

- Ce dossier de demande de subvention complété accompagné des pièces en fonction de la nature du projet ;
- Le règlement d'attribution des aides signé et portant la mention « lu et approuvé » ;
- Un justificatif de propriété des locaux ou du bail commercial, ou le cas échéant une autorisation ou mandat du propriétaire ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire ;
- Une copie des devis, détaillant le cas échéant les coûts imputables aux interventions sur les parties visibles depuis la voie publique ;
- Le projet validé par le coloriste conseil ou à défaut le manager de centre-ville ou le service aménagement urbain de la commune de Guilers, détaillant :
 - Dans le cas de travaux de ravalement : couleurs retenues et leurs références, photos si nécessaire.
 - Dans le cas de l'amélioration d'une devanture commerciale, les éléments graphiques (croquis, mise en situation), et précision des nuances, matériaux et techniques retenus.
- Déclaration préalable ou demande de permis de construire (la copie d'autorisation sera demandée pour le versement de la subvention). Plus de renseignements en mairie, service urbanisme : 02 98 37 37 37

Fait à :

Signature :

Date :

► Pour les personnes morales, le cas échéant

- Un Extrait d'immatriculation au Répertoire des métiers ou au Registre du commerce et des sociétés datant de moins de 3 mois ;
- L'attestation sur l'honneur ci-dessous :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (nom, prénom)représentant légal de la personne morale (raison sociale) atteste que celle –ci est **en règle et à jour de toutes ses obligations fiscales et sociales.**

Fait à :

Signature, cachet :

Date :

4. Instruction du dossier : partie réservée aux services de la Ville de Guilers

► Le projet d'investissement :

Date du devis	Nature des travaux	Montant HT	Eligibilité (oui ou non)
TOTAL HT en €			

► Proposition de subvention

Type de travaux	Montant HT des travaux éligibles	Pourcentage subv.	Montant subvention
TOTAL en €			

► Observations et préconisations